

LE DRENCHÉ

Le journal de tous les débats. Faites-vous VOTRE opinion.

Supprimer 500 000 postes de fonctionnaires ?

"Je suis POUR !"

Patrick HETZEL
Député du Bas-Rhin
proche de François Fillon.

"Je suis CONTRE !"

Benoît HAMON
Candidat à l'élection présidentielle.

Et vous ?
Quelle est VOTRE opinion ?

À la fin de ce numéro,
un supplément sur le thème :

NUMERIQUE ET CITOYENNETÉ



L'EDITO

Trump qui devient président des Etats-unis, Fidel Castro qui (en) est mort (?), une primaire de la droite et du centre qui se termine par la victoire de **François Fillon**, et pour finir **François Hollande** qui renonce à se représenter. **On ne s'est pas ennuyé ce mois-ci !**

Et à chaque fois, une constante : ces événements ont fait surgir des questions de société à forts enjeux qui clivent notre belle France.

Au Drenche, on n'a jamais eu autant le sentiment qu'il était nécessaire que **les citoyens "normaux"** se ré-approprient le débat. Alors c'est ce qu'on vous propose avec notre journal.

Et pour faire ça, pas de grand groupe derrière, ni même de petit groupe : juste la petite boîte qu'on a monté et qui s'appelle "Le Drenche SAS" (super original !). Et dans cette petite boîte, **2 amis** :



Voilà, c'est nous !
Ravis de faire votre connaissance !
Et vous, vous êtes qui ?
Dites-nous tout sur Twitter
(#lecteurDrenche)
ou sur notre page Facebook !



L'INFO dont on parle peu

Loi anti-corruption en Corée du Sud

Une nouvelle loi anti-corruption est entrée en vigueur le 28 septembre. Ce nouveau texte qui s'applique à tous les agents publics (et à leurs familles) ainsi qu'à d'autres catégories professionnelles (comme les journalistes) interdit l'acceptation de toute invitation au restaurant pour une valeur supérieure à 30 000 wons (24 euros) ou de tout cadeau pour une valeur supérieure à 50 000 wons (40

euros). Les contrevenants s'exposent à une peine d'emprisonnement de deux ans maximum. Yung Sung-hoon, qui dirige le bureau de la lutte contre la corruption, précise que "la loi aidera à réduire les demandes de faveurs, très établies dans la société sud-coréenne, au nom de la pratique habituelle".

Source: Veille internationale sur economie.gouv.fr

LES ARTICLES LES PLUS LUS

sur www.ledrenche.fr



1. Un espace naturiste à Paris ?



2. Explique moi... l'OGP

LA PHOTO



Fidel Castro est mort à l'âge de 90 ans, vendredi 28 novembre, à La Havane. Son décès a suscité des réactions très variées, portant un regard positif, comme Justin Trudeau, mitigé, comme Barack Obama, ou négatif comme Donald Trump, sur le personnage. La place de Fidel Castro dans l'Histoire et sa présidence à Cuba sont sujets à de nombreux débats.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez choisir les sujets du journal !

On s'est dit qu'on n'était pas meilleurs que vous pour choisir les sujets qui vous intéressent... alors on a décidé de vous laisser les choisir. Ça se passe sur Facebook (lien sur la page Le Drenche), et vous pouvez soumettre des idées, voter, ou juste regarder !

ILS L'ONT TWITTÉ



Laurent Wauquiez
27 novembre.

Il faudra dire que les plus riches ne seront pas les seuls bénéficiaires de notre projet. La droite doit s'adresser aux classes moyennes.



Pierre Bergé
24 novembre.

Voter Fillon c'est voter pour la France réac, la Manif pour tous, qui m'a menacé de mort. La France pétainiste. Quand va-t-on à Vichy ?



Eric Ciotti
24 novembre.

Le sens de la mesure de Pierre Bergé à l'égard de François Fillon est fidèle à l'esprit de tolérance et d'ouverture de la gauche bobo.

La campagne qui fait débat!

**sos
homophobie** Virginie COMBE POUR

Porte-parole de SOS homophobie.
www.sos-homophobie.org

Le 19 novembre 2016, le ministère de la Santé a lancé une campagne nationale d'information et de prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST). Ses affiches montrant des couples d'hommes s'enlaçant ont été diffusées dans près de 130 villes, mais quelques maires ont demandé leur interdiction et leur retrait par voie d'arrêté ou sur demande formulée auprès des gestionnaires d'affichage municipal.

SOS homophobie a dénoncé le caractère manifestement homophobe des interdictions alors que cette campagne a pour objectif la prévention de certaines maladies graves. Ces décisions motivées par le rejet des couples d'hommes et de l'amour entre hommes, sont clairement homophobes.

Cette campagne est importante car les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes sont particulièrement concernés par le risque de transmission du VIH. D'autre part, outre les difficultés relatives à la maladie elle-même, les personnes séropositives sont victimes de stigmatisation et de rejet dus à la persistance de stéréotypes tenaces au sein de la société, nourrissant la sérophobie. Les discriminations à l'encontre des personnes vivant avec le VIH sont en augmentation. Selon une enquête Aides/Défenseur des droits de 2016⁽¹⁾, 30 % des séropositif-ve-s

sollicité-e-s ont déclaré avoir subi des discriminations, soit presque deux fois plus que la population générale. Un travail d'information et de prévention doit être mis en place par les pouvoirs publics pour lutter contre le virus lui-même. Il revient à l'État et aux collectivités locales de lutter également contre les stéréotypes qui entourent celles et ceux qui sont malades et notamment les hommes gays et bis.

C'est pour ces raisons que SOS homophobie salue la campagne de prévention lancée par le ministère de la Santé et regrette vivement la vague d'homophobie que cette campagne a provoqué chez certain-e-s élu-e-s qui, exclusivement motivé-e-s par le rejet de l'amour entre deux hommes,

ont censuré l'affichage dans leur commune. SOS homophobie condamne la vague de propos stigmatisant les couples d'hommes qui ont été prononcés depuis le lancement de la campagne de prévention. Les stéréotypes et les amalgames véhiculés sur l'amour entre hommes sont de nature à renforcer et banaliser l'homophobie et les réactions de haine envers les personnes lesbiennes, bi, gay et trans'. SOS homophobie continuera d'œuvrer au quotidien à travers ses missions d'écoute, de soutien et de sensibilisation afin de lutter contre toutes les formes de LGBTphobies.



Jean-Frédéric POISSON
Député des Yvelines et Président du Parti Chrétien-Démocrate.
www.jfpoisson.fr

La campagne de prévention du sida diffusée avec le soutien du ministère de la Santé est totalement indécente et choquante.

Tour d'abord, cette campagne a un caractère particulièrement homophobe dans la mesure où elle réduit les personnes homosexuelles à de simples copulateurs compulsifs.

De plus, je rejoins le point de vue des maires, des associations, des simples citoyens qui ont réclamé le retrait des affiches au motif qu'elles "portent atteinte à la dignité au risque de heurter la sensibilité de l'enfance et de la jeunesse"

Ce n'est pas un problème d'homosexualité, c'est un problème de traitement décalé de l'affectivité et de la sexualité sur la place publique, qui se fait à la vue des enfants : en effet, il est avéré qu'elle a été indifféremment affichée aux abords de plusieurs écoles.

Comment allez-vous expliquer à des enfants des messages tels que "coup de foudre, coup d'essai, coup d'un soir" ou "avec un amant, avec un ami, avec un inconnu"? Ces affiches donnent aux enfants une vision de la sexualité et des relations humaines faussée, dévoyée. Elles volent aux parents leur rôle en matière d'éducation sur ces sujets. Les voilà contraints, dans un abribus, à

devoir rendre compte d'une conception des choses qui n'est pas celle qu'ils souhaitent transmettre !

De plus, les photos utilisées pour ces affiches sont très suggestives: engagé depuis de nombreuses années pour la protection des mineurs, j'ai organisé à l'Assemblée Nationale le 23 septembre dernier un colloque sur la protection de l'enfance et l'accès aux images à caractère pornographique. L'ensemble des sociologues, médecins, psychologues et intervenants associatifs présents ont démontré combien l'impact de ce type d'images sur les enfants était violent et dangereux, combien il était capital que l'Etat prenne ses responsabilités et s'engage avec fermeté pour garantir leur protection.

C'est donc dans un même souci de protection des mineurs face à ces images à caractère sexuel que je demande retrait immédiat de cette campagne d'affichage.

Pour ma part, je ne comprends pas l'obsession du gouvernement actuel à traiter de manière publique et presque obscène des questions qui devraient être traitées avec beaucoup plus de précaution, de finesse. C'est cette obscénité qui me dérange dans ces affiches.

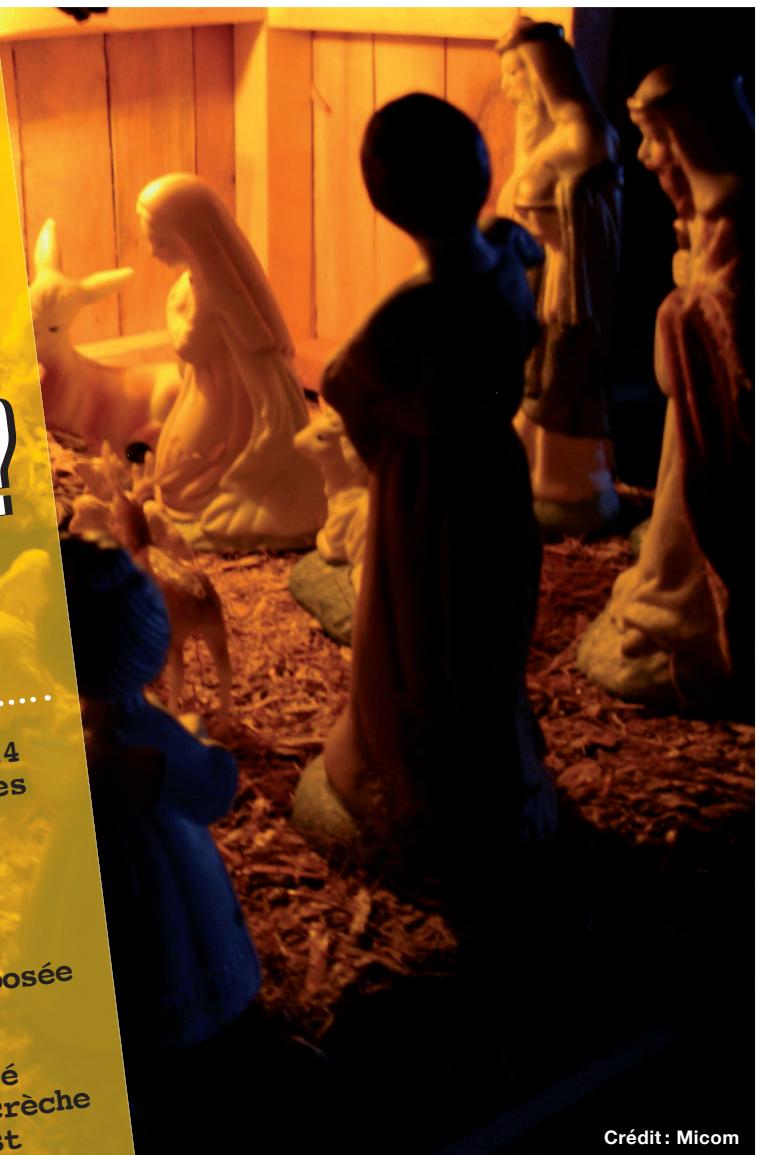
Faut-il interdire les crèches de Noël dans les mairies ?

Après plusieurs années de polémique et des décisions de justice contradictoires, le Conseil d'État a été saisi au sujet des crèches de Noël dans les bâtiments publics.

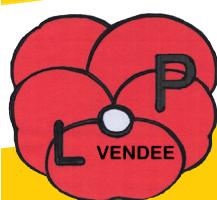
+ La polémique était née en 2014 après la décision du tribunal de Nantes d'interdire une crèche de Noël au sein du Conseil Général de Vendée.

+ En 2015, l'Association des Maires de France (AMF) s'était opposée à l'installation de crèches.

+ Le Conseil d'État a délibéré le 9 novembre : l'installation d'une crèche de Noël dans un emplacement public est autorisée uniquement si elle présente un caractère culturel, artistique ou festif.



Credit: Micom



Jean REGOURD

Président de la fédération de Vendée de la Libre Pensée.

<http://spip.php?rubrique258>

POUR

Le respect de la liberté de conscience des citoyens et citoyennes est le moteur de cette action que nous avons menée pour qu'il n'y ait pas de crèche chrétienne, en fait catholique, dans les bâtiments publics, dans notre cas dans l'Hôtel du département de la Vendée. L'installation de crèches catholiques (les protestants ne font pas de crèches) dans les bâtiments de la République est récente et ne correspond nullement à une tradition. Les crèches sur des emplacements

publics ont été interdites par la Révolution française. Elles ont donc trouvé une nouvelle vie au domicile des particuliers. La crèche trouve son origine dans le paganisme et cette symbolique a été recyclée, comme beaucoup d'éléments païens, dans le christianisme. Puis au fil du temps, la crèche s'est sécularisée, surtout en Provence, où par l'addition des personnages des santons de métiers, le caractère central de la Nativité a été complètement édulcoré, voire occulté dans certains cas.

Or, la France est régie par la loi de 1905, de Séparation des Eglises et de l'Etat. Donc, les bâtiments de la République sont des "maisons communes" qui doivent strictement respecter la neutralité qui leur est imposée. C'est en s'appuyant sur l'article 28 de cette loi que la fédération de Vendée de la Libre Pensée a saisi la juridiction administrative.

"Les crèches chrétiennes n'ont pas leur place dans les bâtiments de la République!"

En 1948, le maire de Château d'Olonne (Vendée) Séraphin Buton à propos du retrait d'un crucifix précise : "si la présence d'un crucifix satisfait quelques uns, cela peut en blesser d'autres, la mairie est la

maison commune". Nous faisons totalement nôtre cette réponse. C'est ce qu'a également indiqué notre avocat lors de l'audience publique au Conseil d'Etat du 21 octobre "madame le rapporteur public, vous vous êtes située du point de vue de l'institution, mais que perçoit l'usager qui rentre dans une mairie et voit une crèche ?" Dans la crèche chrétienne, les personnages principaux ne sont pas anodins. C'est ce qui fonde sa nature religieuse. Après les décisions du Conseil d'Etat du 9 novembre les évêques ont indiqué que L'Eglise n'est pas demandeuse. Force est de constater qu'il s'agit donc de l'action d'Elus qui outrepassent leurs devoirs de neutralité en matière religieuse. Or, les deux arrêts du 9 novembre sont très clairs : les crèches reproduisant une scène de la Nativité contenue dans le Nouveau-Testament sont prohibées dans les bâtiments de la République.



Gosselin PHILIPPE

Député de la Manche.

www.philippegosselin.fr

CONTRE

Ma position sur la présence de crèches dans les mairies n'a pas varié, depuis l'ouverture de la polémique il y a deux ans par un certain nombre d'associations militantes et assez peu représentatives de la population française, qui regarde ces polémiques avec un certain étonnement.

Le vademecum de l'AMF sur la laïcité avait ravivé cette polémique, quelques jours seulement après les attentats du 13 novembre. Avec Hervé Mariton, nous avons appelé à son retrait, dans une pétition signée par plusieurs dizaines de milliers de Français, dont 140 parlementaires.

Ne faisons pas la confusion entre ce qui relève du cultuel et ce qui relève du culturel. La laïcité est une valeur fondamentale de la République. En tant qu'élu, je la respecte et la défends. Mais elle doit être

comprise comme l'acceptation, sur un pied d'égalité, de tous les cultes, non comme leur interdiction. La laïcité n'est pas l'abandon de nos valeurs, de notre histoire, de notre culture, le reniement de notre identité. Tout en étant riche de sa diversité, la France ne peut oublier ses racines et nier son expression culturelle. C'est dans cet esprit que la présence de crèches de Noël représente pour nombre de nos concitoyens un instant privilégié, un moment de pause spécifique d'ordre culturel. Dans une église, elles marquent le symbole de Noël dans une dimension cultuelle. Mais, dans une mairie, dans un lieu public, elles sont adoptées par chaque Français, quelle que soit sa religion, comme un élément spécifique d'une période de fête familiale et représentatif d'une culture et d'une tradition partagées. Les interdire, c'est confondre le culturel,

ouvert, et le cultuel, relevant en effet de la loi de 1905.

Le Conseil d'Etat, dans l'arrêt qu'il a rendu le 9 novembre, a rappelé ce sens de la loi de 1905. Elle garantit le libre exercice des cultes, la liberté de conscience et la neutralité des agents publics. Il reprend notre distinction entre cultuel et culturel, et interprète ainsi la laïcité à la lumière de nos traditions: si l'installation d'une crèche présente un caractère d'ordre culturel, artistique ou festif, elle respecte les garanties apportées par la loi de 1905, aussi longtemps qu'elle reste dépourvue de tout élément de prosélytisme.

"Distinguer le cultuel et le culturel"

Sa conclusion résume cette pensée: la crèche "présente un caractère religieux; mais elle est aussi un élément des décorations et illustrations qui accompagnent traditionnellement les fêtes de fin d'année, sans signification religieuse particulière". Gardons donc cette belle distinction. Elle est aussi un gage de bien vivre ensemble, dans la tolérance.

QUE DIT LA LOI?

L'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat "interdit [...] d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions."

PUBLICITÉ

Vous désirez vivre une **aventure humaine forte** en Asie...

Vous souhaitez une mission autonome avec de **vraies responsabilités**...

Devenez VOLONTAIRE avec ENFANTS DU MÉKONG

- Responsable de foyers et centres scolaires
- Responsable de l'insertion professionnelle
- Coordinateur de programmes et de projets de développement

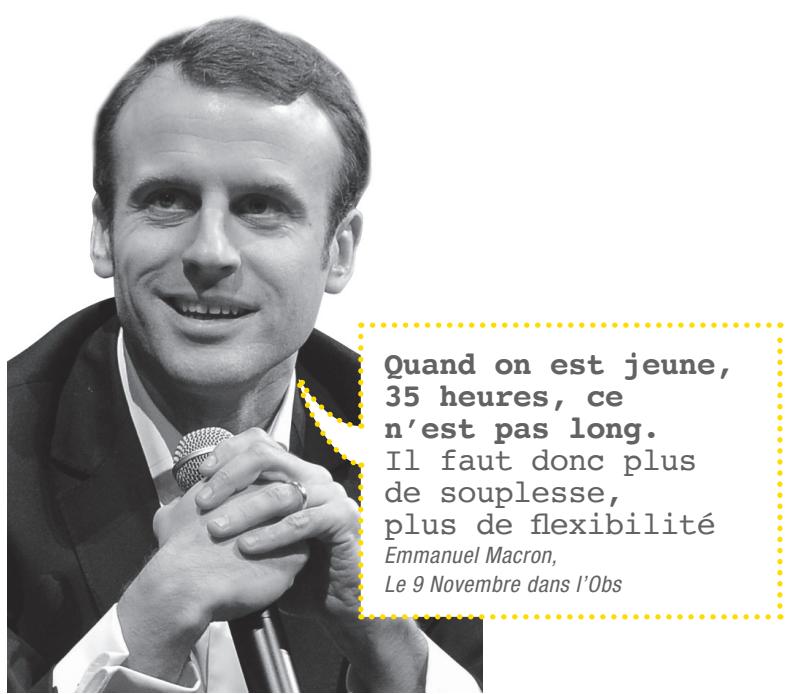
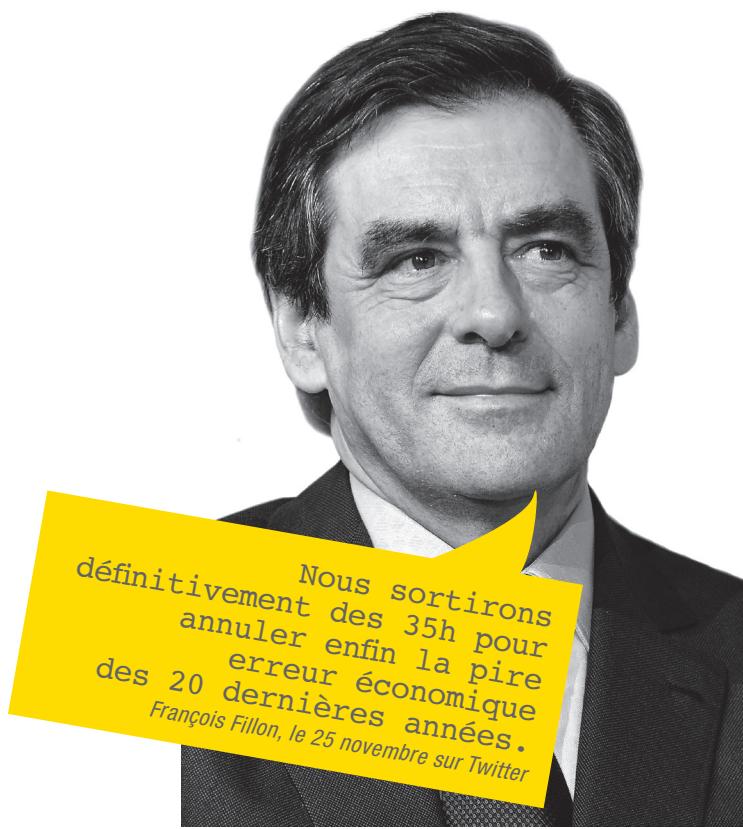
Postulez dès aujourd'hui sur www.enfantsdumekong.com




**Enfants du
Mékong**

06 LE QUI PENSE QUOI?

Ils l'ont dit. Ils le pensent. Ils prennent position. Nous les avons regroupés pour que vous sachiez enfin Qui pense Quoi !



PUBLICITÉ



LE DRENCHÉ
Le journal de tous les débats. Faites-vous VOTRE opinion.

Les soirées de la transition

Un chemin personnel et collectif pour bâtir une société plus humaine et durable

Le 15 décembre 2016 à 19h30, au Café Fluctuat (République) à Paris.

Inscriptions sur Facebook : « 3eme soirée de la transition : La géopolitique en action »

Participation libre

PUBLICITÉ

STIG, SAS au capital de 4000€ - RCS Nanterre 813756194 - 62 avenue Chandon, 92230 Gennevilliers

VOTER NE CHANGE QUE LES JOUEURS, **CHANGEZ LE JEU.**



**PARTICIPEZ À LA VOLONTÉ GÉNÉRALE
EN TEMPS RÉEL ET INFLUENCEZ VOS ÉLUS**

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE MAINTENANT EN FRANCE ET DANS VOTRE VILLE
TÉLÉCHARGEZ STIG SUR STI.GR



Faut-il réduire le nombre de fonctionnaires ?

La proposition, portée par la plupart des candidats à la primaire de la droite et du centre, est au cœur du débat actuel.

+ L'idée de réduire le nombre de fonctionnaires est portée par la droite depuis de nombreuses années.

+ Le vainqueur de la primaire, François Fillon, porte la proposition de supprimer 500 000 postes de fonctionnaires.

+ Le but, selon lui, est de réduire les dépenses publiques, et réduire ainsi la dette.

???

Pourquoi on en parle ?

Même s'ils divergeaient sur le nombre, la plupart des candidats à la primaire de la droite et du centre proposaient dans leur programme de diminuer fortement le nombre d'emplois dans la fonction publique afin d'assainir les finances publiques.

François Fillon, vainqueur de cette primaire, prévoit la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires en cinq ans, à un rythme régulier. Cette proposition choc n'a pas manqué de faire réagir et restera une des lignes de clivage de la campagne à l'élection présidentielle.



Et vous ?
Qu'en pensez-vous ?



L'Infographie du Grand Débat

La fonction publique française

Qui sont les "fonctionnaires" ?

Dans le langage courant, un fonctionnaire est une personne employée par la fonction publique. Evidemment ! Ce qui est moins évident c'est qu'il existe 3 types de fonction publique : la fonction publique d'état, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.



Fonction publique d'état

44%
2,48 millions

Elle regroupe d'une part les agents des services centraux des ministères et d'autre part ceux qui interviennent dans les services de l'état au niveau de la région et du département (préfectures, rectorats, directions départementales...). Pour une bonne part, il s'agit des professeurs et des policiers.



Fonction publique territoriale

35%
1,98 millions

Elle regroupe les personnels des collectivités territoriales (communes, départements, régions), des structures intercommunales, des établissements publics et des offices publics d'HLM. Elle possède des missions très variées : techniciens et ingénieurs, administratifs, animateurs, etc.



Fonction publique hospitalière

21%
1,18 millions

Hormis les médecins, pharmaciens et biologistes, elle regroupe l'ensemble des emplois dans les hôpitaux publics, les maisons de retraite publiques; les services de l'aide sociale à l'enfance; les établissements publics pour mineurs ou adultes handicapés; les centres d'hébergement et de réadaptation sociale publics.

La fonction publique en chiffres

5,64 millions

C'est le nombre total de fonctionnaires, soit un peu moins de 20% de la population active. Ils représentaient 16,2% en 1980.

25%

En France les rémunérations des fonctionnaires représentent environ 25% de la dépense publique. Soit environs 278 milliards d'euros.

2185€

C'est le salaire net moyen pour l'ensemble de la fonction publique en 2013. C'est un peu moins que dans le secteur privé : 2194€.

80

C'est le nombre de fonctionnaires pour 1000 habitants en 2011. Ils étaient 72 en 1980. La médiane européenne est de 61 fonctionnaires pour 1000 habitants.



C'est plus que dans d'autres pays européens ?

Les situations sont très variées. Je te donne quelques exemples



144



Danemark

76



Belgique

44



Royaume-uni

7



Slovaquie

“Nous sommes assis sur le volcan de nos dettes”



Patrick HETZEL

Député du Bas-Rhin.
www.patrick-hetzel.fr

Patrick Hetzel est un homme politique et universitaire français. Ancien recteur d'académie et ancien directeur général de l'enseignement supérieur, il rejoint le cabinet de François Fillon en 2007, lorsque ce dernier était Premier ministre. En 2012, il est élu Député Les Républicains du Bas Rhin. Pour la Primaire de la droite et du centre, il a soutenu François Fillon.

POUR

Comme le dit François Fillon : “Nous sommes assis sur le volcan de nos dettes, attention à son réveil”.

De fait, nous devons nous attaquer au vrai problème : celui de la dépense publique qui est bien trop importante en France. Ainsi, nous sommes les champions du monde de la dépense publique : 55,5% de notre richesse nationale sert à payer les dépenses des trois fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière. C'est intenable. Nous devons remettre de l'ordre dans nos finances et réduire ces dépenses de 100 Milliards d'euros en 5 ans.

En effet, il y a urgence à nous désendetter pour préserver notre avenir et notre indépendance. Le chantier du désendettement de la France doit être une priorité nationale et gouvernementale.

D'ailleurs il faut aussi imposer que l'on revienne le plus vite possible à un budget de l'Etat voté à l'équilibre : c'est le principe de la règle d'or. C'est en réduisant les dépenses publiques que nous échapperons à la hausse des impôts et

que nous pourrons faire disparaître la dette, véritable épée de Damoclès suspendue au-dessus de notre tête. Il faut savoir qu'actuellement chaque Français a plus de 31.000 Euros de dettes sur ses épaules et la dette cumulée représente 2.000 Milliards d'Euros soit l'équivalent d'une année de création de richesse nationale.

“C'est en réduisant les dépenses publiques que nous échapperons à la hausse des impôts”

L'objectif est donc de résorber le déficit pour atteindre l'équilibre et ensuite engager la baisse des prélèvements obligatoires ainsi que le remboursement de la dette. Parmi les mesures incontournables pour atteindre cet objectif il y a la nécessité de réformer de fond en comble la gouvernance publique, de

revenir aux 39 heures dans la fonction publique et ainsi pouvoir réduire le nombre de fonctionnaires. Cette réduction ne sera alors que le résultat d'un processus global de réforme permettant de maintenir le niveau de service rendu à nos concitoyens avec moins de fonctionnaires et donc plus d'efficacité.

Nous devons arrêter d'associer la qualité du service public avec l'augmentation des dépenses et du nombre des fonctionnaires. La preuve nous est d'ailleurs donnée avec l'inefficacité des politiques du logement, de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'Education nationale qui sont financés à grand renfort d'argent public pour un piètre résultat. Dans un Etat moderne, une réforme de fond de la gouvernance du secteur public permet de garantir la qualité des services publics tout en réduisant le nombre de fonctionnaires.

L'ESSENTIEL POUR EN 3 POINTS

1 55,5% de notre richesse nationale sert à payer les dépenses des trois fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière.

2 Chaque Français a plus de 31.000 Euros de dettes sur ses épaules.

3 Parmi les mesures incontournables pour réduire la dette, [...] revenir aux 39 heures dans la fonction publique et ainsi réduire le nombre de fonctionnaires.

Vous êtes POUR, CONTRE ou INDÉCIS ?

#hello2017
VOUS ALLEZ ADORER LES ÉLECTIONS

Rendez-vous sur

www.hello2017.org

pour savoir ce que proposent les candidats à la Présidentielle sur ce sujet

Il faut tenir un discours de vérité sur l'avenir de la fonction publique



Benoît HAMON

Candidat à l'élection présidentielle.
www.benoithamon2017.fr

Benoit Hamon est un homme politique français. Ancien député européen, il est porte-parole du parti socialiste de 2004 à 2009, puis ministre de 2012 à 2014. Le 16 août 2016, il annonce qu'il est candidat à la primaire socialiste pour les Présidentielles 2017.

CONTRE

L'ESSENTIEL CONTRE EN 3 POINTS

- 1** La fonction publique fait office de bouc émissaire pour tous ceux qui manquent d'idées.
- 2** Le statut de la fonction publique est avant tout une garantie de neutralité.
- 3** Il est absurde d'exiger une qualité de service toujours plus élevée aux agents publics tout en réduisant sans cesse leurs moyens.

L'avenir de la fonction publique doit être une question centrale dans les débats qui mèneront à l'élection présidentielle. Évidemment, je combattrai la proposition de François Fillon visant à "supprimer" 500 000 postes de fonctionnaires ; celle-ci traduit l'état d'esprit revanchard à l'égard des fonctionnaires qui anime depuis des années la droite conservatrice et libérale. Mais, au-delà, je suis convaincu que la gauche doit porter un discours offensif sur la fonction publique en réaffirmant son rôle de premier plan dans la vie de notre pays. Caricaturée de toutes parts, la fonction publique fait office de bouc émissaire pour tous ceux qui manquent d'idées. Je veux rétablir certaines vérités. Le statut de la fonction publique, qui protège la carrière de l'agent par-delà les alternances politiques, est avant tout une garantie de neutralité du service public pour les citoyens. S'agissant de la durée du travail dans le secteur public, je veux rappeler que celles et ceux qui travaillent les nuits et les week-ends sont d'abord les agents publics qui assurent la contin-

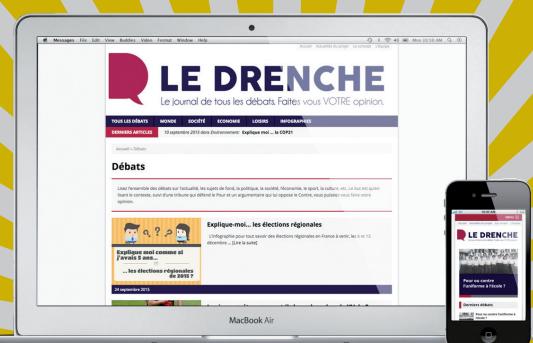
nuité du service public. Surtout, je refuse cette vision insensée qui consiste à opposer les salariés du secteur privé et les fonctionnaires. L'économie ne fonctionne que grâce aux garanties que sont le respect de la loi et l'accès de tous aux services de base : cela, nous le devons à nos agents publics.

**"Il y a
urgence à
recruter"**

Il est absurde d'exiger une qualité de service toujours plus élevée aux agents publics tout en réduisant sans cesse leurs moyens ou en aggravant leurs conditions de travail. Regardons les besoins de nos compatriotes en face. Qui ne voit pas que la prise en charge de la petite enfance ou l'accompagnement des personnes âgées dépendantes appellent la création de nouveaux services publics, plutôt que de laisser le marché proposer à chaque famille une réponse selon son compte en banque.

Il y a urgence à recruter dans certains secteurs : l'éducation et la santé notamment. Cette politique suppose l'abandon du principe des "administrations prioritaires" qui aboutit au sacrifice de toutes les autres administrations aussi vitales soient elles.

Plutôt que de démanteler l'État, ma priorité sera au contraire de réarmer les corps de contrôle qui n'ont plus les moyens de remplir leur mission au service des citoyens et de leurs droits. Je pense notamment aux services de contrôle fiscal qui assurent le recouvrement de l'impôt, à l'inspection du travail qui protège les salariés, à la DGCCRF et aux services des douanes qui protègent les consommateurs et limitent les trafics, ou encore aux services sanitaires et vétérinaires qui protègent notre santé. Au quotidien, le travail des agents publics apporte des solutions et des protections à nos concitoyens et renforce notre cohésion nationale. Ils font battre le cœur de la France. C'est pourquoi le maintien de services publics de qualité sur tout le territoire est au cœur de mon projet.



**Vous en voulez plus ?
Assez d'entendre parler les autres,
vous voulez vous exprimer ?
Venez voter et continuez le débat sur
www.ledrenche.fr**

12 LES 7 Z-INFOS

1 l'immanquable

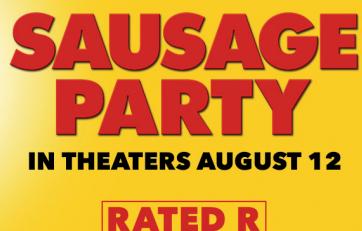
François Fillon a remporté la primaire de la droite et du centre, avec 66,5% des 4 391 772 suffrages exprimés. L'ensemble des 7 candidats de la primaire ont reconnu sa victoire et ont appelé à voter pour lui aux élections présidentielles de 2017.

2 la STAR

Le film d'animation *Sausage Party* est au cœur d'une polémique en France, après avoir déclenché l'indignation de plusieurs associations et politiques. En cause, plusieurs scènes sexuelles "osées" entre les personnages du film, qui sont des aliments.

Le film, interdit aux moins de 12 ans en France, est interdit aux moins de 17 ans non accompagnés aux Etats-Unis.

A hero will rise



4 l'incroyable (et fausse)

Des tracts avec la photo de Nicolas Sarkozy et le slogan "Pour la France, j'y vais quand même" ont été distribués dans Paris après le second tour de la primaire. Il s'agissait de faux, destinés en fait à faire un coup de publicité pour un livre.



6 la technique

L'Union internationale de chimie pure et appliquée et l'Union internationale de physique pure et appliquée ont annoncé le 30 novembre que les éléments 113, 115, 117, and 118 de la table de Mendeleïev ont été officiellement baptisés:

- nihonium (Nh)
- moscovium (Mc)
- tennessine (Ts)
- oganesson (Og).

Source: IUPAC



3 l'image

Comme on est sympas, et que c'est bientôt Noël, on vous met une photo de loutres qui se font un bisou... C'est cadeau !



5 la geek

Le PSG a ouvert officiellement son équipe de e-sport. Comprendre ; son équipe de jeux vidéos. Ils ont notamment recruté le Français quintuple champion européen de League of Legends Bora "YellowStar" Kim, le Danois champion du monde du jeu FIFA August "Agge" Rosenmeier.

Source: psg.fr

7 l'inutile

Le Suédois Fredrik Sjöberg a décroché l'Ig-Nobel de littérature 2016 (un prix parodique des Prix Nobel) pour les trois tomes autobiographiques consacrés aux différences de ressenti quand on collectionne des mouches vivantes ou des mouches mortes.

Faut-il débattre du "faire" tant qu'il est chaud ?

Chaque mois, pour chaque numéro, deux étudiants débattent d'une question plus ou moins fondamentale... Le but est de réaliser un exercice d'éloquence et de débat par écrit. Ils écrivent, vous jugez !

Vous aussi, ça vous tente ? Envoyez-nous un petit mail à contact@ledrenche.fr, on s'occupe du reste !

AVERTISSEMENT

Cette page peut contenir de l'humour, de l'ironie, des bêtises et voire même des informations sérieuses. La rédaction décline toute conséquence sur votre vie professionnelle ou privée.



Déo et débats

Anaëlle

Étudiante à Paris Dauphine.

POUR

Pourquoi ce titre ? Simplement parce que le déo, comme le fait de battre le fer, n'est utile que lorsqu'il fait chaud. Ce qui peut faire débat; j'en conviens.

Au contraire, des bas ne sont utiles que lorsqu'il fait froid! Ce peut être paradoxal; j'en conviens également. Mettre du déo et des bas, selon cette théorie, ne devrait donc jamais arriver, même si la météo connaît des hauts et des bas, ce qui peut faire passer du déo aux bas assez rapidement.

Fait intéressant, le fait même que la météo connaisse plus de hauts que de bas fait débat! Chez certains, tout du moins. Ils aiment débattre du fait

qu'il fasse chaud. Je pense qu'il ne faut pas les laisser faire! Car pour rester "free", il ne faut pas se l'SFR... Mais je m'éloigne du sujet.

Débattre du "faire", c'est débattre de l'action, donc débattre de l'acte. Or l'acte authentique ne vient que du cœur, et débattre mon cœur s'est arrêté. Ce qui me laisse froide. Ce qui n'est pas top : or, je ne peux mettre un top que s'il fait chaud. On en revient à notre premier sujet, la boucle est bouclée (ce qui est souvent le cas, sinon, on n'appelle pas ça une boucle), la conclusion s'impose, évidente, limpide, puissante : il vaut mieux débattre du faire quand il fait chaud.

Battre n'est pas "fair"

Corentin

Étudiant en Pharma à Paris Descartes.

CONTRE

Battre : Du latin *battuere* (battre, frapper, rosser), lui-même du gaulois, apparenté au gallois *bathu* ("frapper de l'argent" - ah, on y vient), au vieux breton *bat* ("égarement"), et à l'irlandais *bath* ("douleur atroce").

Voila... J'espère que ça vous a plu. J'imagine que c'est la première fois que vous lisez un mot de vieux breton. Là, vous vous dites que c'est sûrement de là que vient le mot Batman, littéralement l'homme égaré. Ça se tient: un mec qui décide soudainement de se déguiser en chauve-souris, qui se foire à ce point sur son déguisement, et qui décide d'arpenter la ville en collants et en slip, la nuit, pour plus de justice, doit être

quand même sérieusement égaré. En vrai, si tu veux consacrer ta vie à la justice, tu fais flic, juge ou avocat, politique si tu as le sens de l'ironie ou beaucoup d'optimisme : pas chauve-souris!

Et c'est cela qui a donné "battre", et donc dé-battre. Selon l'étymologie, dé-battre, c'est ne pas frapper l'argent, mais également dé-égarer (oui je sais, ça ne se dit pas), et enlever la douleur atroce. Dé-battre, donc, c'est bien. Et débattre, c'est donc ne pas battre, et surtout pas le fer, mais l'argent. En plus, le proverbe ne dit-il pas que lorsque le silence est d'or, "la parole est d'argent"? . On voit bien que le fer, le faire ou le dé-faire n'ont rien à voir avec le débat. CQFD.

PUBLICITÉ

La politique vous ennuie ?



Ça tombe bien

NOUS AUSSI !

ACCROPOLIS

VOTRE chaîne citoyenne

www.accropolis.fr

Le Drenche donne carte blanche à Martin Vidberg



Le blog de Martin Vidberg
dessinateur, cultivateur, interprète

Les électeurs de gauche peuvent-ils peser sur la primaire de la droite ?



Réséisme chez les sarkozistes !



Le choc



La CGT



Nicolas Sarkozy

Je suis moins sûr mais j'ai mis François Hollande.



Les 3 pièces de théâtre du moment EN PARTENARIAT AVEC



1 LES FIANCÉS DE LOCHES

Trois provinciaux de Loches, venus à Paris pour y trouver l'âme sœur, ils confondent l'agence matrimoniale avec une agence de recrutement...



Notre avis : **9/10**

Exceptionnelle ! En transposant une pièce de Feydeau, en comédie musicale, Hervé Devolder vous a trouvé un bon moyen de vous faire découvrir ou redécouvrir l'univers de l'auteur du XIX^e siècle : les mariages, les maîtresses, les problèmes de dots, les domestiques, les beaux costumes d'époque...

L'histoire basée sur un immense quiproquo est très bien construite, avance gaie-ment au rythme du piano, du violon, de la trompette. Nous avons trouvé cette pièce d'une fraîcheur rare au théâtre ! D'excellentes chorégraphies accompagnent les chansons enjouées et entraînantes. Dès la première seconde jusqu'à la dernière seconde des saluts, nous nous sommes laissés emporter par la magie de cette superbe comédie musicale !

Théâtre de La Michodière

4 bis Rue de la Michodière, 75002 Paris

2 VENISE N'EST PAS EN ITALIE

Émile a quinze ans. Quand la fille qui lui plaît plus que tout l'invite à Venise pour les vacances, il est fou de joie. Seul problème, ses parents décident de l'accompagner en caravane...



Notre avis : **8/10**

Un seul en scène agréable, rythmé et plein d'humour. Nous suivons la vie sentimentale et familiale d'Émile, Montargois de 15 ans assez fragile, entouré par des brutes. Il est tombé sous le charme de Pauline, d'un milieu social bien plus favorisé. Thomas Solivérès interprète avec beaucoup de talent et d'énergie les nombreux personnages de l'histoire. Grâce à lui, on ne s'ennuie pas une seconde ! C'est bien écrit et les rebondissements sont nombreux. Cette histoire, sensible, nous surprend sans cesse, nous fait rire avec des traits d'humour bien sentis. Ne manquez pas ce seul en scène.

Théâtre des Béliers Parisiens

14 bis rue Sainte Israë, 75018 Paris

3 LE SYNDROME DE L'ECOSAIS

C'est souvent autour d'un plat et d'un petit verre que les langues se délient. Ce soir, Florence et Bruno ont invité Alex et Sophie à dîner.



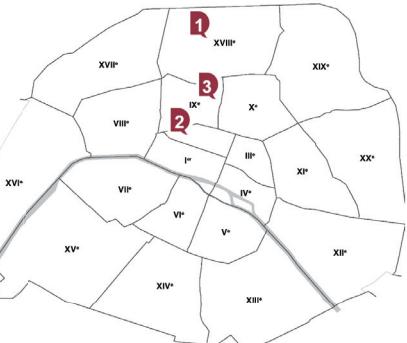
Notre avis : **6/10**

Une pièce sympathique, agréable, même si on pouvait espérer mieux avec une belle distribution comme celle-ci.

Finalement, pendant ce dîner, il ne se passe pas grand-chose... L'histoire de ces deux sœurs et leur mari qui discutent de leurs états d'âme, boulot et projets de vie autour d'un apéritif reste assez banale, sans réelle réflexion, originalité. Heureusement, Bernard Campan et Thierry Lhermitte sont exceptionnellement bons. Ils subliment des personnages assez moyens, rendent drôles des répliques déjà entendues dans des dizaines de films et pièces de théâtre. Nous plaignons les deux femmes qui ont des rôles de potiches totalement transparents à côté de leur mari. Elles ont hérité d'une blague drôle chacune pour l'heure et demie de spectacle.

Théâtre des Nouveautés

24, boulevard poissonnière, 75009 Paris



L'OURS



(oui, ça s'appelle un ours, et c'est légal, on n'y peut rien...)

LE DRENCE a le plaisir de vous offrir un ours de qualité :

Mail lecteurs : contact@ledrenche.fr

Directeur commercial :

Antoine Dujardin (c'est le fondateur du journal, et franchement, c'est un chic type)

Directeur de la publication :

Florent Guignard (c'est également le fondateur, et il est plutôt cool)

Direction artistique :
Bérénice Foulquier-Gazagnes

Imprimeur

Riccobono, 79 Rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France

Dépôt légal : décembre 2016

ISSN : 2497-2517

LE DRENCE est un journal édité par la société LE DRENCE SAS, détenue par ses fondateurs.

Et... franchement, vous avez lu jusqu'ici ? Il y en a vraiment qui lisent ça ? Bein, si c'est le cas, sachez qu'on vous aime et qu'on vous apprécie !

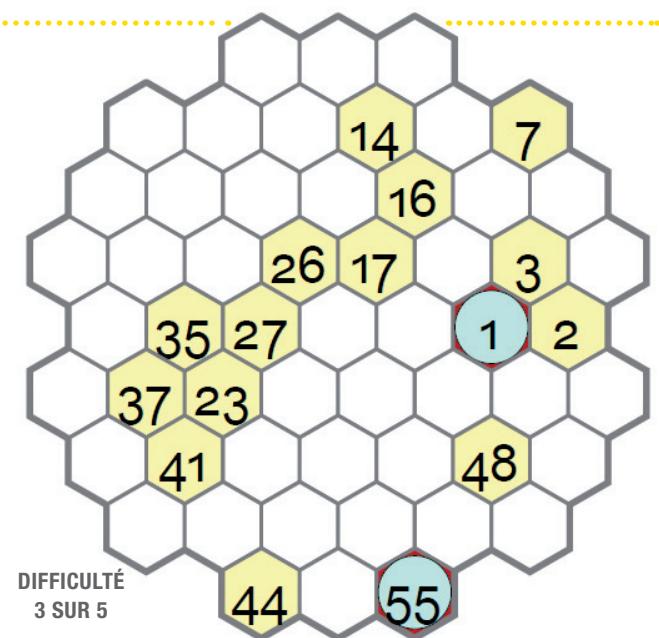
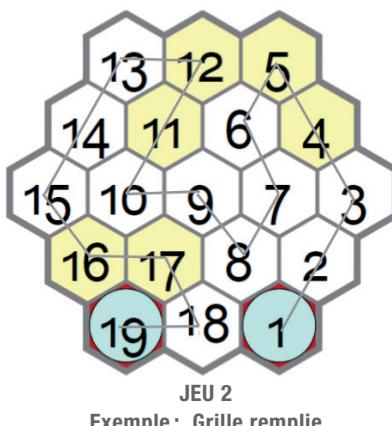
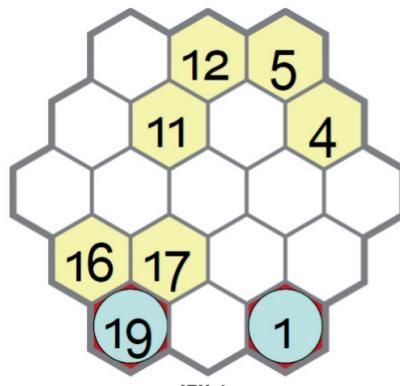
HIDATO

Les règles : vous devez remplir la grille à l'aide de nombres consécutifs.

Une seule règle : chaque nombre doit avoir au moins un bord en commun avec celui qui le suit. Exemple : le 1 doit toucher le 2, qui doit toucher le 3, etc.

Chaque puzzle n'a qu'une solution, et elle peut être déduite par la logique seule.

Un indice : il est parfois utile de commencer par la fin...



Bientôt Noël...

Envie de faire changer d'opinion à ton tonton relou ?
(ou simplement qu'il en ait une ?)

**Offre-lui
un abonnement
au
Drenche !**



www.ledrenche.fr/abonnez-vous



Neutre en CO2
100% sans plastique



Encre à l'eau
sans solvant



Papier durable
forêt renouvelée



Imprimé localement
en Île de France

?



Le supplément

La suite du journal est un supplément ; spécialement édité à l'occasion du Digital Society Forum. Il est dédié au rapport entre numérique et citoyenneté : un thème qui nous passionne !

Ce supplément nous a été commandé par Orange, qui organise ce Forum. Pour Le Drenche, c'est l'occasion d'amener un éclairage intéressant sur cette thématique, et d'obtenir les moyens matériels nécessaires à l'impression et à la distribution de ce journal.

LE DRENCHÉ

Le journal de tous les débats. Faites-vous VOTRE opinion.

Les citoyennetés à l'heure du numérique.

GRAND DÉBAT

Civic tech, politiques,
qui est légitime pour
révolutionner la citoyenneté ?

ESSAI

Internet et démocratie.

ET AUSSI

Le "Qui pense Quoi?", l'avocat
du diable : Loïc Blondiaux, ...





L'Infographie du supplément

Le Digital Society Forum



C'est quoi l'idée ?



Plateforme collaborative ouverte, le Digital Society Forum a pour but de donner à chacun des clés de compréhension pour mieux appréhender notre vie numérique.



En gros, un projet pour réfléchir ensemble aux effets du numérique sur nos vies, la société, les individus, les familles

Exactement. Les sujets abordés correspondent aux grands thèmes de la vie sociale comme la consommation, l'éducation ou la famille



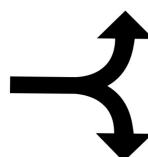
Ok ! Et comment ça marche ?



Les thèmes sont définis avec les sociologues des laboratoires de recherche d'Orange et sont traités sous l'angle de l'impact du numérique sur les comportements.

Le Digital Society Forum rassemble chercheurs et acteurs de la vie économique et de la société civile autour de ces grands thèmes lors de tables rondes.

Cette vision croisée est diffusée via un site web dédié. Dans les territoires, des ateliers collaboratifs publics font émerger des propositions d'adaptation aux changements induits par le numérique.



Un site web dédié



Des rencontres et ateliers ouverts à tous

11 thèmes
50 ateliers



4 pays concernés
+500 propositions



Un nouveau thème : Les citoyennetés à l'heure numérique



Pour ce thème, le Digital Society Forum propose d'explorer la diversité des manières dont les technologies numériques sont devenues des techniques d'expressions, de concertation et de revendication, que ce soit pour des objectifs politiques, sociaux, humanitaires ou encore de protection de l'environnement.

Les technologies numériques contribuent à repenser les formes de l'engagement et de la citoyenneté.

Il existe de nombreux exemples !



Élaboration participative des projets de loi



Mouvements sociaux autour d'un hashtag



Pétitions en ligne



Plateformes d'aide aux réfugiés



Une table ronde dédiée



L'impact du numérique sur la démocratie : mirage ou révolution citoyenne ?

Les technologies numériques sont-elles réellement en train de transformer la manière dont les citoyens s'impliquent, s'engagent et participent ?



Cette question de société mérite d'explorer la pluralité des formes de concertation et d'implication rendues possibles par le numérique ; de s'intéresser à la valeur accordée à ces nouvelles dynamiques.

Qu'il s'agisse d'expression politique ou sociale, à l'échelle locale ou globale, quelle est la place réelle prise par les usages digitaux dans l'engagement citoyen ?

La table ronde aura lieu le 15 décembre au Collège des Bernardins

Suivez à partir de 9h le débat en direct en vous connectant sur le site web du Digital Society Forum



LE QUI PENSE QUOI? S03

Ils l'ont dit. Ils le pensent. Ils prennent position. Nous les avons regroupés pour que vous sachiez enfin Qui pense Quoi !



La question que nous nous posons est la suivante : comment améliorer la démocratie grâce à Internet ? Un parti politique ne doit pas absorber les idées de la société civile mais faciliter l'action de la société civile.
Simona Levi, fondatrice du Parti X espagnol



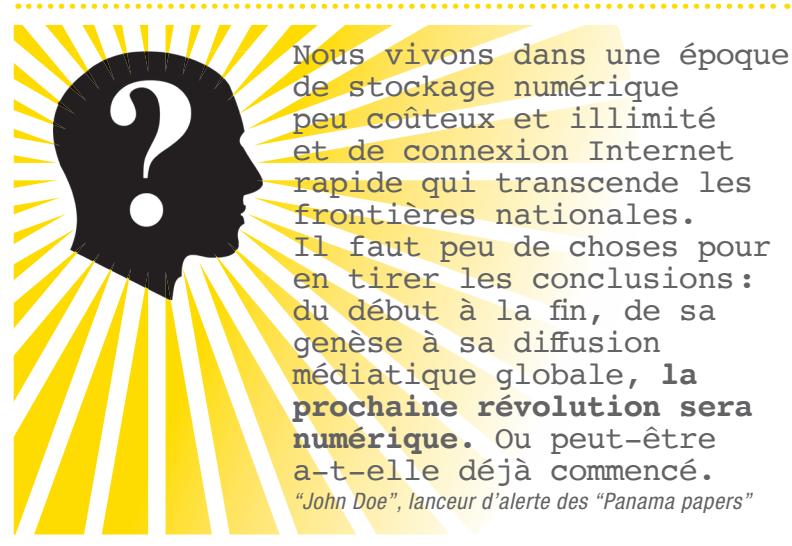
Je crois au citoyen numérique. Le numérique peut être l'outil d'une nouvelle citoyenneté.

Thierry Mandon, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification



Le numérique joue un rôle structurant, à la fois comme activité économique essentielle et comme outil d'amélioration de la Ville et de la citoyenneté.

Anne Hidalgo, Maire de Paris



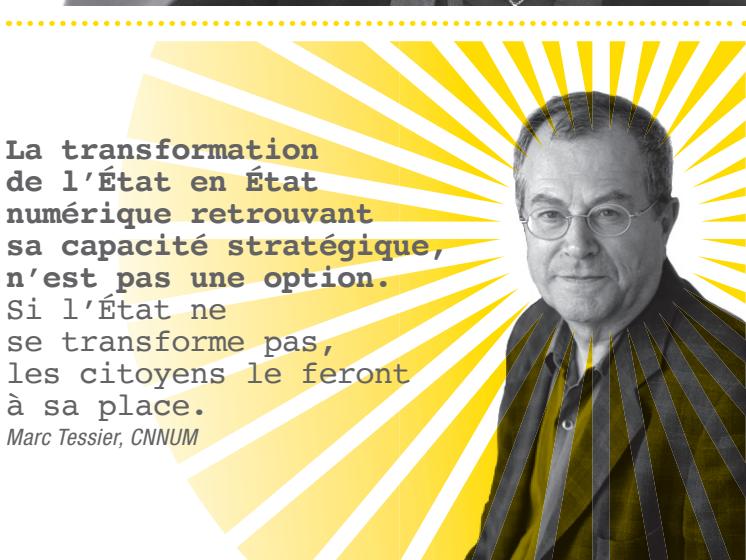
Nous vivons dans une époque de stockage numérique peu coûteux et illimité et de connexion Internet rapide qui transcende les frontières nationales. Il faut peu de choses pour en tirer les conclusions : du début à la fin, de sa genèse à sa diffusion médiatique globale, la prochaine révolution sera numérique. Ou peut-être a-t-elle déjà commencé.

"John Doe", lanceur d'alerte des "Panama papers"



Les changements d'ère surviennent quand une nouvelle technologie rencontre des valeurs. Ce n'est pas l'imprimerie qui a changé le monde, c'est la rencontre entre l'imprimerie et les valeurs des Lumières. Avec le numérique, on assiste à quelque chose de cette importance.

Nathalie Kosciusko-Morizet



La transformation de l'État en État numérique retrouvant sa capacité stratégique, n'est pas une option. Si l'État ne se transforme pas, les citoyens le feront à sa place.

Marc Tessier, CNNUM



Observatoire BVA / Digital Society Forum



Engagement et numérique

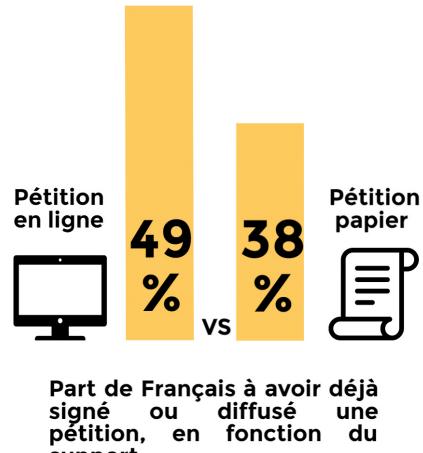
Le numérique, vecteur d'engagement citoyen

27%

C'est le pourcentage de français pour qui les nouvelles formes de concertation et d'implication rendues possibles par le numérique sont une révolution.



Concrètement, comment les Français s'engagent-ils via le numérique ?



19%

19% ont déjà suivi le compte Facebook ou Twitter de sa commune, de son département ou de sa région



45%

45% souhaiteraient pouvoir voter en ligne à des référendums locaux pour porter de nouvelles expérimentations au sein de leur territoire



Des freins subsistent toutefois à l'engagement citoyen via le numérique

1/3

Près d'un tiers (32%) de ceux qui n'ont pas encore expérimenté ces pratiques numériques estiment que ces nouvelles formes d'engagement sont inutiles, car non prises en compte dans les décisions des pouvoirs publics.



Alors, illusion ou révolution ? C'est à VOUS de décider



C'est lequel de vous 3 qui doute de ma révolution ?



Heu...

La moitié des Français considèrent l'engagement citoyen via le numérique comme une illusion car le fonctionnement de la vie publique et politique reste selon eux inchangé.

1/2

Le numérique comme vecteur d'engagement citoyen : illusion ou révolution ?



Adélaïde ZULFIKARPASIC

Directrice de BVA Opinion.

Au printemps dernier, la pétition en ligne contre la loi Travail sur la plate-forme change.org a récolté près d'un million et demi de signatures. Dans la foulée, le mouvement Nuit Debout, largement soutenu par les réseaux sociaux, a prolongé la contestation. Pourtant, la loi Travail a définitivement été adoptée par l'Assemblée nationale le 21 juillet, au terme de cinq mois de mobilisation et de trois recours au 49.3. Que nous dit cet épisode de la vie publique ? Pour plus d'un Français sur quatre (27%), les nouvelles formes de concertation et l'implication rendues possibles par le numérique sont effectivement une révolution. 22% déclarent d'ailleurs que le numérique a changé leurs pratiques en termes d'engagement citoyen, car il leur permet d'être davantage impliqué dans la vie publique.

Concrètement, comment les Français s'engagent-ils via le numérique ? A l'image de la pétition contre la loi Travail, près de la moitié des Français (49%) ont déjà signé ou diffusé une pétition en ligne (vs 38% qui ont déjà signé une pétition en format papier). Près d'un Français sur 5 a déjà suivi le compte Facebook ou Twitter de sa commune, de son département ou de sa région (19%), ou a déjà participé à une consultation en ligne pour une institution publique (18%), des pratiques qui nécessitent un niveau d'engagement encore plus élevé. A l'avenir, 45% souhaiteraient pouvoir voter en ligne à des référendums locaux pour porter de nouvelles expérimentations au sein de leur territoire, et 33% souhaiteraient avoir la possibilité d'interpeller directement le Parlement, via un dispositif de pétitions en ligne. Néanmoins, des

freins subsistent à l'engagement citoyen via le numérique et à cet égard, l'épisode de la loi Travail constitue une parfaite illustration de ce double mouvement en cours. Principal frein à l'utilisation des nouvelles formes de concertation et d'implication offertes par le numérique, l'immobilisme persistant des institutions françaises est pointé du doigt. En effet, près d'un tiers (32%) des Français qui n'ont pas encore expérimenté ces pratiques numériques estiment que ces nouvelles formes d'engagement sont inutiles, car non prises en compte dans les décisions des pouvoirs publics. Et dans la même optique, un Français sur deux juge que l'engagement citoyen via le numérique est une illusion car le fonctionnement de la vie publique et politique reste aujourd'hui inchangé.

Il s'agit donc de la prochaine étape, décisive pour parfaire le mouvement : montrer aux citoyens que leur engagement a un impact réel sur les prises de décision de nos dirigeants. L'élection présidentielle à venir offre aux différents candidats une fenêtre idéale pour évoquer cette problématique. Espérons qu'ils sauront s'en saisir, pour lutter contre la désaffection qui les gagne.

POP 2017

A l'heure où le numérique facilite les modes d'expression citoyenne, il nous semblait essentiel de réinventer notre manière de capter l'opinion. C'est dans ce contexte que BVA a imaginé POP2017 en partenariat avec Salesforce, la Presse Régionale et Orange. POP 2017, ou Plateforme des Opinions Publiques, est un laboratoire d'analyse des opinions politiques, en temps réel et à 360°. Ce dispositif innovant s'articule autour de 3 volets :

1. L'écoute du web et des réseaux sociaux en temps réel, pour détecter les signaux faibles ;
2. Une communauté de citoyens en ligne pour comprendre comment les opinions se forment et se structurent ;
3. Des sondages auprès d'un échantillon représentatif de la population française pour mesurer l'impact de ces opinions sur les intentions de vote. L'ensemble de ces données est disponible en temps réel sur le site www.pop2017.fr.

Vers la citoyenneté numérique



Gilles FINCHELSTEIN

Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès.

Nos démocraties vivent une crise profonde. L'actualité nous en offre de multiples illustrations, à l'étranger ou dans notre pays – l'inquiétude grandit. Ainsi, 72% des Français ont récemment estimé que la démocratie pourrait être remise en cause à l'avenir. Ce résultat de l'observatoire de la démocratie de la Fondation Jean-Jaurès (1) est une alerte et cette alerte peut être salutaire si elle n'est pas seulement interprétée comme une institution à défendre – même si c'est nécessaire – mais comme une exigence pour élaborer des solutions neuves et réformer enfin ce qui doit l'être.

S'il y a une urgence dans la démocratie aujourd'hui, c'est en effet celle d'agir.

Dans ce contexte, que peut le numérique pour imaginer une République plus participative et plus proche ? Est-il un outil susceptible de porter des réponses utiles et originales à ce défi ? Sous quelles conditions, et avec quelles précautions ? Les résultats du sondage évoqué dans ce numéro montrent que le chemin à parcourir est encore long. Je n'en prendrai que deux exemples.

L'égalité. Elle n'est pas toujours au rendez-vous, loin de là, dans les accès aux outils numériques, ou les usages que l'on en fait. Cette rupture d'égalité peut avoir d'autant plus d'impact que l'on ferait du numérique un outil central de notre fonctionnement démocratique.

La sécurité. Les conditions à réunir pour que les procédures de délibérations et de votes en ligne soient fiables, sincères et respectueuses des formes démocratiques, sont primordiales. C'est là aussi un chantier inachevé.

Il n'en demeure pas moins que le champ numérique est très prometteur, notamment en ce qu'il pourrait favoriser un meilleur équilibre démocratique entre les formes participatives qu'il faut promouvoir, et les formes représentatives, qu'il faut rénover.

Le numérique peut être de surcroît le support efficace de nouveaux outils citoyens, susceptibles de revivifier et fluidifier notre République : plateformes de participation et de co-élaboration de la loi, instances mixtes élus-citoyens, expérimentations locales, apprentissage à la citoyenneté numérique, accès simplifié aux open-data...

Voilà pourquoi, au moment où la France accueille le sommet Pour un gouvernement ouvert, la Fondation Jean-Jaurès

et le think tanks spécialisé Renaissance numérique, en lien avec Axelle Lemaire, secrétaire d'état au numérique, au terme d'un long travail avec de nombreux acteurs, vont mettre en débat plusieurs propositions pour un République plus citoyenne.

Le plus vite possible, parlons-en.

(1)<https://jean-jaurès.org/nos-productions/l-observatoire-de-la-démocratie>

La Fondation Jean-Jaurès

Reconnue d'utilité publique depuis sa création par Pierre Mauroy en 1992, la Fondation poursuit trois objectifs : construire un monde plus démocratique, grâce à un large réseau international ; mettre en perspective l'histoire du mouvement socialiste, à la lumière des interrogations du présent ; inventer les idées de demain, au service de tous les progressistes. www.jean-jaurès.org

Civic-tech, politiques : êtes-vous légitimes pour révolutionner la citoyenneté ?

La civic tech est l'usage de la technologie dans le but de renforcer le lien démocratique entre les citoyens et le gouvernement.

Cela englobe toute technologie permettant d'accroître le pouvoir des citoyens sur la vie politique, ou de rendre le gouvernement plus accessible et efficace.



Julie DE PIMODAN

Fondatrice de Fluicity.
www.flui.city

LES CIVIC TECH

Les Civic Tech sont plus que légitiimes. Elles répondent à un besoin urgent. 88% des Français pensent que nos responsables politiques ne se préoccupent pas de notre opinion et 67% estiment que la démocratie ne fonctionne plus (CEVIPOF).

Partout dans la sphère privée, l'opinion des consommateurs est prise en compte en temps réel par des organisations modernes, soucieuses de la qualité de leurs services. Rendre des comptes sur des budgets et prendre des décisions basées sur des données tangibles sont devenus

la norme. La sphère publique est à la traîne. Et c'est regrettable parce que si le vote est central pour nos démocraties, est-ce qu'on doit vraiment attendre chaque élection pour donner son avis ?

La Civic Tech est bien plus qu'un outil, c'est un mouvement, englobant toutes les initiatives associatives, publiques ou privées qui concourent à renforcer l'engagement citoyen, la participation démocratique et la transparence des gouvernements. Ce mouvement a déjà prouvé son impact dans le monde entier. En 2008, Liu Xiaobo publiait avec plus de 300 intellectuels le manifeste 08, pour

pousser le gouvernement chinois à intégrer les valeurs universelles des droits de l'homme, gagnant le Prix Nobel de la paix la même année. En 2011, l'employé Google Wael Ghonim utilisait une page Facebook pour demander la responsabilité du gouvernement, devenant l'un des symboles du printemps égyptien.

Aujourd'hui la Civic Tech a pris une nouvelle ampleur et va même jusqu'à se concrétiser grâce à l'initiative de certains élus. **Leur légitimité ne se fonde plus sur des mandats, mais sur des valeurs d'ouverture et de transparence** dans un rapport continu au peuple.

"Les Civic Tech répondent à un besoin urgent!"

C'est bien souvent à l'échelle locale, hors des considérations idéologiques, que les élus se montrent les plus innovants.

La ville de Mexico a récemment demandé à ses 9 millions de résidents de construire la nouvelle constitution au travers de la plateforme Change.org. En Europe, certaines capitales comme Reykjavik ou Paris expérimentent des dynamiques participatives au travers de plateformes numériques plus ou moins transparentes. En France, des collectivités de taille moyenne comme Vernon, Limay ou Juvisy font le pari du dialogue ouvert et de la concertation en continu pour construire leurs politiques publiques.

La démocratie doit s'expérimenter en permanence pour être vivante et présente des enjeux trop importants pour être réduite au moment des élections. La technologie n'est qu'un outil, et la Civic Tech n'en est qu'à ses débuts, mais elle offre déjà aux individus la possibilité d'influencer, de persuader ou de contraindre la classe politique, de manière si directe et efficace, qu'elle est en bonne voie pour révolutionner la citoyenneté.



Pascal CLOUAIRES

Adjoint au maire de Grenoble,
en charge de la démocratie locale.

LES POLITIQUES

Cette question relève a priori d'une figure de style, celle de l'oxymore, c'est-à-dire d'une opposition entre l'idée de "révolution" et celle de "légitimité" d'un régime politique, ici celui de la démocratie. La révolution est la marque, par définition, de la forme extrême de la délégitimation d'un régime par la fin de son système. Et si l'on reste à cette assertion, il serait logique de répondre par la négative à la question posée et de conclure que la révolution citoyenne ne peut pas provenir "des politiques" en tant que représentation du pouvoir établi. Mais comme chacun peut le constater, nous traversons une crise aiguë de la représentation, un déficit de la citoyenneté dans le sens où le citoyen apparaît trop souvent impuissant à définir des politiques publiques. C'est mon analyse, celle d'une crise de la représen-

tation, d'une crise de la confiance qui traduit un délitement entre représentation et élection et en conséquence une prise en compte trop limitée du pouvoir du citoyen à agir et décider dans la cité.

"L'élection ne suffit plus!"

L'élection ne suffit plus ! Pour preuve, la perte de crédit envers "les politiques" ne remet pas en cause le système. Car la critique, la défiance, voire l'hostilité à l'égard du pouvoir en place est compatible avec notre régime démocratique et paradoxalement garantie sa solidité. Les seuils d'alertes de l'insuffisance du pouvoir citoyen sont souvent atteints et pourtant, notre "démocratie", fondée sur

la notion même de citoyenneté, demeure. Dès lors, les politiques sont légitimes pour révolutionner cette citoyenneté, c'est-à-dire développer les conditions nécessaires à son expression et bousculer les règles auxquelles le jeu politique doit obéir. À Grenoble, depuis notre élection à la municipalité en 2014, cette ambition se concrétise par une volonté de partager les capacités de décision et d'action avec les Grenoblois.

Refonder une citoyenneté via la participation à Grenoble a précisément pour but d'essayer de fonder des bases nouvelles, en partant des problèmes publics et de ceux qui les vivent. Partir des problèmes tels qu'ils se posent dans notre ville, pour faire de la participation le moyen de les exprimer et de les traiter, impose de considérer que ce qui fonde cette citoyenneté d'un genre particulier c'est d'abord l'expérience, l'usage, la volonté de s'engager. Peu importe, dès lors, et dans ses conditions seulement, de connaître le statut juridico-politique des habitants qui souhaitent "prendre part", la condition nécessaire est de "vouloir prendre part", la condition suffisante est de "vouloir prendre part". Aujourd'hui, nous avons besoin de

changer la donne, de proposer des innovations démocratiques, d'aller plus loin en matière de participation des habitants. Nous le faisons, à notre place d'élus locaux, de manière exploratoire et modeste. Notre objectif est double : donner du pouvoir d'agir aux citoyens et promouvoir activement le débat contradictoire, l'expression de la diversité sur des sujets d'interpellation citoyenne. C'est dans ce sens que nous avons mis en place les conseils citoyens indépendants, le budget participatif et un nouveau dispositif d'interpellation et de votation unique en France. C'est dans sens également que nous développons, quand c'est possible, la co-construction des politiques publiques.

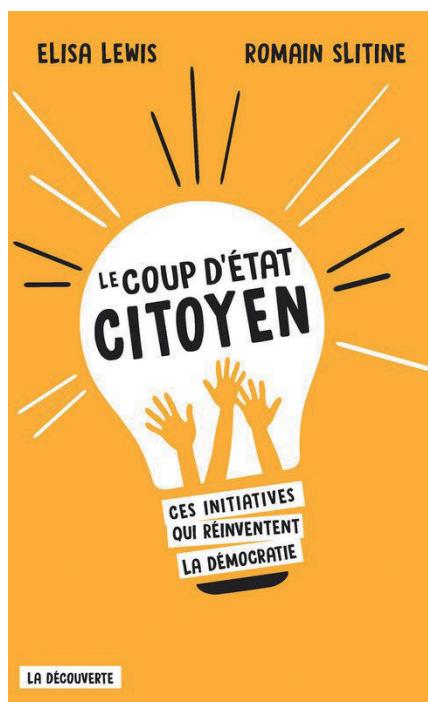
Aucune démocratie n'est parfaite, nous devons constamment la questionner en renforçant la citoyenneté. La légitimité du politique à le faire n'est pas absolue, mais elle est rendue nécessaire par le fait que notre système démocratique s'épuise. Nous sommes au début d'un processus qu'il faut renforcer en accompagnant les mouvements citoyens pour développer une culture de la démocratie directe, au fondement de la révolution citoyenne.

Elisa Lewis et Romain Slitine sont co-auteurs de *Le coup d'état citoyen*, aux éditions La Découverte. Dans ce livre, ils partent à la découverte, décrivent et décryptent ces initiatives qui réinventent la démocratie...



Le regard de
Elisa LEWIS

"C'est bien souvent au sein de la société civile que résident les germes de la créativité politique aujourd'hui. En particulier à l'ère du numérique et de la société collaborative, les civic techs transforment la façon dont les citoyens peuvent se mobiliser individuellement et collectivement. Elles offrent une caisse de résonance aux aspirations des citoyens, leur permettent de mieux s'informer, de s'auto-organiser ou encore de dialoguer et construire des projets avec les élus. Ces nouveaux outils répondent à l'exigence croissante de citoyens qui ne veulent plus être réduits à de simples électeurs qui sélectionnent et sanctionnent les gouvernants à intervalle régulier."



Le regard de
Romain SLITINE

"Si une majorité d'élus restent drapés dans leur légitimité électorale et nourrissent une forte défiance à l'égard des citoyens, d'autres ont compris qu'émergent de nouvelles attentes démocratiques. A Madrid, Paris ou Barcelone, et même au sein de nos Parlements, une nouvelle génération d'élus impulse des changements inédits, pour mieux collaborer avec les citoyens, libérer les données publiques ou encore partager le pouvoir de décision entre deux échéances électorales. Ils ont une responsabilité essentielle dans la construction de la démocratie de demain, car ils représentent une passerelle entre les aspirations citoyennes et la capacité de nos institutions à absorber ce changement de monde."

Les politiques veulent-ils hacker la politique ?

Bilan sur les mesures "civictech" dans la campagne des Primaires de la droite et du centre.



Camille VAZIAGA

Déléguée générale de Renaissance Numérique.

Le rêve des "civic tech" de hacker la vie politique, n'est rien sans une ambition politique qui ait elle-même le pouvoir de changer la donne. Ainsi, les start-up les plus ingénieuses, les technologies les plus avancées, se heurteront toujours à un plafond du verre tant que les décideurs politiques n'abandonneront pas une partie de leurs pouvoirs décisifs pour les remettre aux mains des citoyens.

Ainsi, à la question un peu naïve, de ce que peuvent les civic tech pour la démocratie, la réponse est catégorique. Rien. Pour hacker le politique, elles ont nécessairement besoin de le réformer, et pour cela, elles sont dépendantes des décideurs politiques. Comme le dit l'adage, "on ne demande à une dinde, de préparer le repas pour Noël". Comment attendre des hommes politiques qu'ils délèguent une partie de leur pouvoir aux citoyens ?

On constate cependant que le dynamisme suscité autour de ces "start-ups citoyennes" ont eu le mérite de faire émerger une prise de conscience chez les élus. La pétition contre la loi travail, additionnée aux élections de Trump et du Brexit ainsi qu'aux nombreux sondages démontrant l'ampleur du délitement du lien entre le politique et le citoyen ont amené les candidats aux élections présidentielles à proposer des réformes pour

le renouveau de la vie démocratique, pouvant aller jusqu'à des refontes institutionnelles.

Quelques jours après la campagne de la Primaire de la droite et du centre, essayons de comprendre si la vague "civic tech" a eu un impact sur l'élaboration et le contenu des programmes des candidats Les Républicains ?

La promesse de la réforme démocratique pour 2017

Dans leurs programmes, **six des sept candidats à la Primaire de la droite et du centre ont formulé des propositions pour faire évoluer la vie démocratique** et le fonctionnement de l'administration grâce aux outils numériques. Si l'on décompte les idées numériques des candidats, on observe même que la thématique "démocratie et e-administration" est la plus traitée. Un constat inédit car longtemps le numérique n'a été compris qu'à travers

le prisme économique ; or aujourd'hui, les 432 propositions que l'on retrouve dans les programmes des candidats confondus, s'intéressent à l'outil numérique dans tous les secteurs de l'action publique.

Au-delà de ce constat chiffré, on retrouve des propositions numériques relatives à la vie démocratique, directement issues des modèles élaborés par les acteurs de la civic tech. Ainsi, l'"amendement citoyen" de Bruno Le Maire, qui consiste à ouvrir la construction de la loi aux propositions et votes des citoyens, se calque sur les fonctionnalités de l'outil Parlement et citoyens. Cette plateforme, opérant depuis 2013, organise des conversations ouvertes en vue de l'élaboration et du vote de la loi. Alain Juppé proposait, quant à lui, à la manière d'un Change.org, des outils de e-pétitions qui contraindraient le gouvernement à répondre publiquement et officiellement à toutes les demandes portées par plus de 100 000 signataires en 30 jours. Nathalie Kosciusko-Morizet allait même plus loin en proposant directement aux citoyens d'intervenir sur l'agenda législatif. Via une "chambre numérique", des projets de lois discutés et votés par les citoyens pourraient être mis à l'ordre du jour parlementaire.

Mais les candidats cependant laissaient

quelques questions, pourtant essentielles, en suspens : la sécurité des plateformes, les citoyens concernés par ces nouveaux usages, l'accessibilité des outils, etc. Il faudra pourtant engager une telle réflexion, allant de la conception de l'identité numérique aux enjeux d'égalité d'accès aux outils numériques de la vie citoyenne.

Le processus démocratique, présent dès l'élaboration des programmes ?

Un autre moyen de s'assurer du degré de conviction des candidats sur ces enjeux est certainement de regarder comment leurs programmes ont été construits. Les sept candidats se sont-ils tournés vers les outils numériques pour intégrer le citoyen dans la construction de leur programme et ainsi mettre en pratique les propositions qui figurent dans leurs programmes ?

Là aussi, quelques actions ont été menées sur les sites Internet de campagne pour montrer aux potentiels électeurs qu'ils pouvaient avoir une part active dans la construction du programme des candidats. On peut ainsi évoquer le questionnaire pour réagir aux propositions de François Fillon, le formulaire en ligne d'Alain Juppé pour "proposer une idée" ou la possibilité de voter sur les propositions de Nicolas Sarkozy, sous forme de pétitions en ligne.

Est-ce un pas vers une campagne plus participative ? Peut-être, mais alors il est très timide, car **les candidats ont oublié la pierre angulaire de toute démarche participative : la transparence**. Quel suivi pour les propositions délivrées aux candidats sur leur site ? Comment sont comptabilisés les votes sur les pétitions, quel seuil pour les faire figurer au programme et combien de signatures déjà récoltées ? Sans ces données, difficile de savoir si, au-delà de ce fardage participatif, il y a une vraie volonté de faire entrer le citoyen dans le processus de décision politique.

À l'aube de cette élection présidentielle, on peut tirer une autre leçon de cette brève analyse. Si chaque élection a son buzz word (souvenons-nous en 2012 du Big Data pour organiser les campagnes de porte-à-porte) celui de 2017 sera le participatif. On le voit déjà dans les déclarations des candidats déclarés : tous organisent des tours de France et mettent en place des plateformes de concertation pour construire leur programme différemment des précédentes élections. À nous de rester de fins observateurs pour analyser l'effectivité de ces procédés et une fois élu(e), la mise en place des mesures. Car c'est là tout l'enjeu des civic tech : rendre possible et efficiente la réalisation de notre métier de citoyen.



Il réunit les grandes entreprises de l'Internet, françaises et multinationales, les entrepreneurs, les universitaires ainsi que les représentants de la société civile, pour participer à la définition d'un nouveau modèle économique, social et politique issu de la révolution numérique. Il regroupe aujourd'hui plus de cinquante adhérents et plus de 250 délégués territoriaux amenés à faire vivre la réflexion numérique partout sur le territoire et auprès des élus. Il est présidé par Henri Isaac.

L'avocat du diable

Restons attentif aux risques induits par le numérique !



Loïc BLONDIAUX

Professeur en science politique.

Existe-t-il une fracture numérique ?

Oui, très clairement. L'accès matériel et technique au numérique reste problématique pour une partie de la population, qui diminue, mais qui existe (la France compte 86% d'internautes, ce qui laisse un peu plus de 10 millions de Français qui ne vont jamais sur internet). Et pour une partie de la population connectée, leur usage d'internet ne leur permet pas de se repérer ni d'utiliser les ressources qui leurs seraient nécessaires pour se positionner. Et au delà de la fracture numérique, il existe une fracture sociale, éducationnelle, qui éloigne la partie de la population éduquée et qui maî-

trise les outils, de celle qui, moins éduquée, moins alphabétisée numériquement, reste enfermée dans un usage limité voire appauvrissant du numérique. D'un certain point de vue, le film I, Daniel Blake est très illustratif de ce constat ; un Homme sans possibilité d'accès au numérique connaît aujourd'hui une véritable mort sociale.

L'usage numérique de la citoyenneté risque-t-il de renforcer cette fracture ?

Oui, c'est un risque évident, qui tiendrait à l'oubli du constat que nous venons de formuler, mais aussi au fait que l'on ne peut pas fonder une démocratie sur des

dispositifs qui reposeraient exclusivement sur le numérique, au risque de renforcer la marginalisation de catégories sociologiquement périphériques.

Et à l'inverse, toutes les recherches démontrent que les citoyens les plus agiles et présents sur le net, le sont aussi dans la vie réelle. Il y a de ce fait un renforcement de leur capacité d'agir.

Si l'on ne faisait pas attention à ces risques, quelles seraient les conséquences ?

Un premier risque, c'est celui d'une démocratie qui reposera sur la consultation permanente des citoyens sur le net via des plateformes pauvres en possibilités de discussions, d'information, et de délibération. Ce serait un gouvernement par sondages permanents.

On peut imaginer dans ce contexte des politiques démagogiques qui s'appuieraient sur ces communautés virtuelles pour asseoir des politiques de types

démagogiques. L'exemple de Beppe Grillo en Italie, préfigure cet usage démagogique d'internet.

Comment éviter ces écueils ?

Ce qui compte, c'est d'associer le "en-ligne" et le "hors-ligne" et de favoriser les plateformes qui privilégient l'information, la délibération et l'inclusion d'un maximum de citoyens.

Par ailleurs, on aurait tort de mettre tous nos œufs dans le même panier, et d'abandonner toutes les formes d'organisations et de concertations non numériques. Enfin, il conviendra toujours d'évaluer au plus près la représentativité réelle des communautés qui dominent les espaces numériques.

Mais tous ces écueils ne doivent pas faire oublier les extraordinaires potentialités démocratiques du civitech, qui justifient pleinement l'intérêt qu'elles suscitent actuellement.

SANS TABOU

Débat sur le thème de "La Croyance Politique".



Edgar MORIN / Régis DEBRAY

Extraits du débat de février 2016
organisé par la chaire Edgar Morin
de la complexité, de l'Essec.

REGIS DEBRAY :

Croire que le ravin n'est pas si grand qu'il n'est, c'est ce qui permet de le traverser plus facilement. C'est donc la croyance qui crée le courage, le risque, l'engagement, c'est à dire la participation au destin collectif. Mais donc que faire ? Que peut-on oser aujourd'hui ? Il faut pour cela se poser la question de "Qui croire ?" Et croire en quoi ?

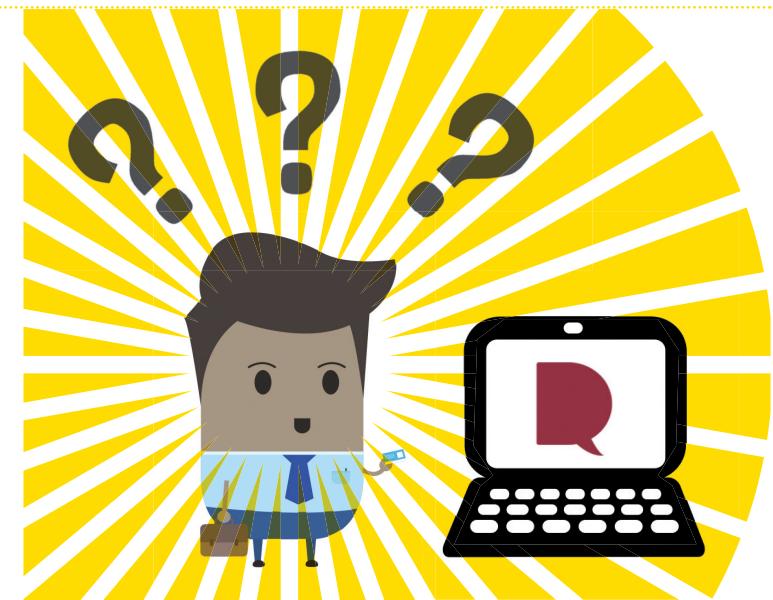
La question est d'autant plus urgente que nous vivons un terrible vide symbolique, avec notre économisme déliant (qui d'ailleurs repose lui-même sur la croyance que la croissance du PNB résoudra nos problèmes), c'est à dire l'absence de quelque chose qui nous dépasse, susceptible de nous unir. [...] Il y a une crise de l'avenir ! Le futur n'est plus objet de croyance, et l'exemplarité du passé non plus. Donc nous sommes dans le présent pur, et le

présent pur, c'est la désespérance. Pourtant, les forces vives existent ! Mais elles sont éparses. Et être éparses, c'est être impuissant. Alors comment les rassembler ?

Devant le danger (et notamment le danger écologique, de la destruction de notre planète), on peut avoir le sentiment d'une communauté de destin. Dans ce cadre, avoir un danger ou un ennemi est très utile ! Quand on a un ennemi, il faut le garder !

EDGAR MORIN :

L'ennemi est à l'intérieur de nous-mêmes. Avant on désignait un ennemi extérieur, dans l'étranger, l'inconnu... Dans le cadre de l'écologie, le danger, c'est nous ! Et c'est ce qui va caractériser l'avenir. [...] Aujourd'hui, on ne voit pas le péril, car nous sommes focalisés sur l'instant présent. Peut-être faut-il être au bord



de l'abîme pour vivre un grand sursaut. Mais peut-être pas ; la croyance signifie aussi le risque d'échec !

REGIS DEBRAY :

Pour faire une synthèse, à l'échelle de la Nation, il y a eu dans l'Histoire, une période de composition française, où ma culture républicaine s'est créée, puis le moment de la décomposition. Et l'on attend le moment de la recomposition. Mais cette recomposition ne pourra survenir que lorsqu'on aura défini un objet d'espérance, une finalité commune. Nous en sommes encore loin ; nous ne voulons pas faire un nouveau monde, juste

éviter que notre ancien monde ne se défasse. C'est une position défensive. Mais la position défensive est excellente ; elle permet la mobilisation...

**Pour aller plus loin,
allez sur Youtube.**

"SANS TABOU, débat entre Edgar Morin et Régis Debray sur "La Croyance politique" et sur "La citoyenneté"."



Démocratie et Internet

À quelques mois des élections présidentielles françaises, l'expression fait le buzz sur la toile et les médias : "civic tech". Mais comment le numérique change-t-il la façon dont les citoyens s'impliquent, s'engagent et participent ?



**Dominique CARDON
ET Thierry TABOY**

Peu d'innovations technologiques ont autant été investies de promesses politiques que ne l'a été internet. Décentralisation, horizontalité et auto-organisation, la forme prise par le réseau des pionniers invitait à y projeter un contre-modèle appelé à renouveler les formes considérées vieillissantes de la démocratie représentative. À l'heure de la massification des usages numériques et d'un Web devenu trop souvent mercantile, ces espérances ont été déçues. La désillusion des précurseurs n'a cependant pas découragé l'enthousiasme imaginatif des nouvelles générations des ou de la "civic tech", lançant tous azimuts des expérimentations originales, globales ou locales. Grippée pour les anciens, **la machine démocratique d'internet ouvre de nouveaux espaces pour les plus jeunes.** Comment y voir clair dans la multiplicité des initiatives dont internet est l'objet? [...]

La grande séparation : démocratie internet vs démocratie représentative

Le paradoxe a souvent été souligné. Internet a beaucoup plus démocratisé la société civile qu'il n'a bouleversé la compétition politique de la démocratie représentative. Ce paradoxe doit d'abord être interprété au regard des origines libertaires du réseau des réseaux et de l'ambition de ses fondateurs de "**changer la société sans prendre le pouvoir**". [...] C'est donc en renforçant les pouvoirs d'agir des individus, "par le bas" et souvent en réseaux, que se sont exprimés de mille et une manières les potentialités démocratiques d'internet.

Mais si les technologies numériques ont contribué à renouveler des aspects de la compétition politique (le micro-financement, l'accélération de la mise en commentaire de la vie politique, de nouveaux formats de communication pour les candidats, etc.), **l'apport du numérique ne semble pas si décisif.**

[...] Le territoire naturel d'internet serait la société des individus et non l'espace politique restreint. [...] Ces deux espaces, aux principes de légitimité bien trop divergents, restent étanches l'un à l'autre.

Participer à la décision publique

C'est à assouplir les effets de cette coupure que les projets de démocratie participative consacrent leurs efforts depuis des années en proposant une articulation fonctionnelle entre citoyens et élus. Dans une visée de participation, de concertation ou de délibération, consultations locales, forums ou jurys citoyens, conseils de quartier ou sondages délibératifs, entreprennent de faire intervenir les citoyens en dehors du temps électoral à la formation de la décision publique.

Face à l'érosion désormais structurelle de la participation "physique" dans ces dispositifs, les possibilités d'une consultation en ligne sont apparues comme un moyen de résoudre la faiblesse de la participation. Pour autant, les résultats observés sont mitigés et variables. Ils font apparaître un paradoxe déconcertant. C'est surtout lorsque l'initiative apparaît spontanée que des dynamiques extrêmement fortes peuvent naître d'endroits les plus imprévus du web. Ce fut le cas par exemple des mobilisations contre le traité constitutionnel européen initié par le texte d'Étienne Chouard; à propos de la pêche en eau profonde initiée par le blog BD de Pénélope Bagieu; de la page Facebook réclamant la clémence pour le bijoutier ayant abattu son cambrioleur; ou de la pétition appelant à se mobiliser contre la loi travail de Myriam El Khomri. Ces phénomènes, dont témoigne le succès des sites de pétitions comme Change.org ou Avaaz, s'appuient sur la forme conversationnelle et horizontale d'Internet. [...] Tout se passe comme si, à une participation éparsse dans les dispositifs construits à cet effet, s'opposait une imprévisible et proliférante conversation

politique sur internet.

Il est nécessaire, pour comprendre ce phénomène, de clarifier le fonds commun des formes d'engagement politique qui émergent dans les sociétés contemporaines et dont internet est le relais actif. Les réseaux d'individus de ces mouvements "spontanés" se caractérisent d'abord par une très grande attention aux procédures. Ces collectifs d'individus attachent moins d'importance au programme ou aux idéaux qu'aux procédures mises en place, afin qu'elles respectent la diversité des opinions de chacun de façon égalitaire. Wikipédia, les collectifs du logiciel libre, des Indignés, d'Occupy ou de Nuit debout sont exemplaires à ce titre. La discussion peut selon eux conduire à un consensus en évitant les clivages déchirant du vote majoritaire.

Une troisième dimension de ces mouvements est de refuser l'idée d'une représentation-incarnation. L'autonomie de décision et de choix, devenue une valeur centrale, ne se délègue pas et ne peut s'investir dans les formes de personnalisation auxquelles la démocratie représentative cède si souvent. Enfin, conséquence des trois points précédents, **la valeur primordiale de ces mouvements est la liberté** (d'expression, de coopérer, de choisir, etc.), plus que la justice, ce qui limite leur base sociale active et rend plus compliqué la constitution d'alternatives démocratiques sur le temps long.

Les promesses des civic tech et de la démocratie internet

Dans leur multiplicité, les différentes initiatives que l'on regroupe aujourd'hui sous le nom de "civic tech", font apparaître des attentes qui correspondent aux trois formes démocratiques distinguées dans cette introduction.

Un premier ensemble se donne pour objectif de renforcer les mécanismes de la démocratie représentative en développant une conception vertueuse des processus de décision des électeurs. C'est le cas du comparateur de programmes de Voxe.org, de l'ingénieuse LafabriqueDelaloi.fr développé par le collectif de NosDéputés.fr et de tant d'autres. Ces dispositifs se nourrissent du sentiment d'être dépositaire de l'intérêt général (alors que les représentants élus ne le seraient plus),

mobilisant une conception éclairée de l'électeur informé et rationnel tel que n'osent plus les rêver depuis longtemps les théories de la démocratie. [...]

Un deuxième ensemble de dispositifs de la civic tech s'attache à équiper les procédures de la démocratie représentative d'outils participatifs permettant d'élargir le cercle restreint des représentants à une implication plus large du public. C'est le cas par exemple de democracy.os ou de parlement-et-citoyens.fr. Même si ces dispositifs ne rencontrent que des publics fluets et socialement très sélectifs, la récente consultation sur le projet de "loi pour une République numérique" a révélé les potentialités et les limites de ce genre d'initiative [...].

Un dernier ensemble des services des civic tech cherchent à transformer, "hacker" promettent-ils, les procédures de la démocratie représentative. Leur objectif est soit de faire pression, soit de faire apparaître des candidatures de la société civile qui ne soient pas passées par les épreuves de sélection du personnel politique au sein des organisations partisanes. Les citoyens devraient peser ou entrer dans les assemblées élues en restant de "simples" citoyens connectés, grâce aux outils numériques, au tissu d'interdépendance de la société civile afin de ne pas se laisser capturer par les intérêts partisans. Telle est, par exemple, l'ambition des mouvements des citoyens, de la primaire.org ou de mavoix.info en passant par lemouvementdescitoyens.fr.

Au-delà de la civic tech ou de son élargissement sur le mode d'une hypothétique "social tech", le numérique chamboule tous les espaces confrontés de près ou de loin à la question démocratique : les villes bien sûr, mais aussi les entreprises et organisations sous toutes leurs formes. Des concepts clés comme la transparence, l'empowerment ou les communs, associés à des modes d'action, accompagnent de près ou de loin ces évolutions. Mais pour aller jusqu'où ? Ce rêve dont l'internet serait un catalyseur, d'une transformation de nos démocraties, et partant de nos sociétés, n'est-il pas en train de renaître ? C'est là toute la question de ce dossier, à suivre, sur les nouvelles citoyennetés à l'heure numérique.

Le Drenche donne carte blanche à Mai-Lan

Quand Marianne fait sa révolution numérique.



Au fond, le numérique ça change quoi dans ma vie ?

Digital Society Forum

Le numérique modifie la façon dont nous vivons, communiquons, pensons. Pour que cela soit toujours synonyme de progrès, nous animons le Digital Society Forum afin de donner à chacun les moyens de mieux comprendre les changements induits par le numérique et en faire un élément de transformation positive.

Rejoignez nous et prenez part au débat
digital-society-forum.orange.com



Nos partenaires :

PSYCHOLOGIES

